

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ? ON VOUS RÉPOND !

décembre 2021

1 Au fait c'est quoi la Covid-19 ? A force d'en entendre parler, on ne sait plus ce qu'on doit savoir !



La Covid-19 est une maladie causée par un coronavirus, dont le nom scientifique est le SARS-CoV-2. Cette maladie peut provoquer de la toux, de la fièvre, des difficultés à respirer, la perte du goût et de l'odorat... On peut aussi avoir la Covid-19 sans avoir de signe de la maladie et on peut quand même transmettre le virus. Le plus souvent, cette maladie n'entraîne pas de formes sévères ni d'hospitalisation. Mais parfois, elle peut être grave, surtout pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. Au cours des 2 premières vagues, ce sont les personnes âgées qui ont été les plus touchées. Lors des 3^{ème} et 4^{ème} vagues, de plus en plus de jeunes ont développé la maladie. Personne n'est épargnée par la maladie. De plus, des symptômes prolongés au cours de la Covid-19 peuvent survenir même chez des personnes ayant fait des formes peu sévères. La persistance de ces symptômes (fatigue chronique, dyspnée, troubles du goût et/ou de l'odorat, syndrome dépressif) plusieurs semaines ou mois après les premières manifestations, se voit chez plus de 20 % des patients après 5 semaines et chez plus de 10 % des patients après 3 mois : c'est ce qu'on appelle le « COVID-long ».

Bref la Covid-19, ce n'est pas une simple grippe ! Ce virus se trouve dans les postillons, la salive, sur les mains et les objets touchés par une personne qui a la Covid-19. On peut se contaminer très facilement quand on est près d'une personne infectée qui parle ou qui tousse ou quand on touche des objets contaminés.

Les gestes et les mesures barrières (lavage des mains, distanciation physique, port du masque couvrant le nez et la bouche, isolement, aération des locaux...) ainsi que la vaccination sont des mesures capitales et complémentaires pour se protéger, protéger les autres et lutter contre la maladie. La vaccination est un acte médical avec plusieurs étapes. Avant l'injection, plusieurs questions sont posées à la personne pour vérifier qu'elle peut être vaccinée. Le médecin ou le professionnel habilité à vacciner indique le vaccin qui conviendra au mieux à l'état de santé de la personne. La vaccination contre la Covid-19 n'est pas obligatoire mais néanmoins fortement recommandée pour le grand public. En revanche, la vaccination est obligatoire pour certaines professions dont les professionnels de santé depuis le mois d'août 2021. La vaccination comporte à la fois une dimension individuelle – je me protège en me faisant vacciner – et une dimension collective – nous nous protégeons les uns les autres en nous faisant vacciner – à condition que nous soyons nombreux à le faire.

2 Comment se fait-il qu'il y ait encore des malades de la Covid-19 alors qu'on vaccine de plus en plus ?



La vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus ainsi qu'aux enfants de 5 à 11 ans à risque de forme grave de Covid-19. Le vaccin est très efficace pour se protéger des formes graves de la Covid-19. Aussi, plus nous sommes nombreux à être vaccinés et plus nous interrompons les chaînes de transmission et le risque d'apparition de variants. Même si le nombre de personnes vaccinées est maintenant très élevé en France métropolitaine, 10% de la population ne l'est pas et représente donc un large groupe de personnes plus à risque d'avoir la maladie et de la transmettre. C'est pour cela qu'il nous faut maintenir les gestes barrières et se faire dépister avant de nous réunir ou dès que nous avons des symptômes. Ceci d'autant plus en présence des personnes non vaccinées.

Lorsque nous relâchons nos efforts, le nombre de personnes infectées repart à la hausse. Quelques chiffres (données début décembre 2021) :

- 90% des français âgés de plus de 12 ans ont reçu au moins une dose ;
- 88% des français de plus de 12 ans sont entièrement vaccinés ;
- 92% des français de plus de 65 ans sont entièrement vaccinés.

Un autre élément explique l'augmentation du nombre de nouveaux cas : les variants. Le SARS-CoV-2, comme tous les virus, se multiplie dans l'organisme qu'il infecte et s'accompagne de mutations. Parfois, une mutation entraîne l'émergence d'une souche modifiée du virus, légèrement différente, que l'on appelle un variant. Certains nouveaux variants se transmettent plus facilement et dès qu'on baisse la garde du côté des gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains, aération des locaux 10 min toute les heures, saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades ...), leur propagation est rendue encore plus facile. Fin novembre 2021, le variant Delta représente plus de 99% des souches identifiées.

3 Est-il vrai qu'on est moins malade quand on est vacciné et qu'on développe quand même la Covid-19 ? La vaccination évite-elle la réanimation ?



Les études ont montré que les personnes vaccinées ont un risque plus faible que les personnes non-vaccinées d'être infectées par le coronavirus et de tomber malade. La vaccination est très efficace pour prévenir une forme grave de la maladie. On sait qu'une personne sur 3, en réanimation, risque de mourir ; ceux qui ressortent de réanimation doivent affronter de longs mois de rééducation pour réapprendre tous les gestes de la vie quotidienne (se lever, marcher, manger, faire sa toilette...). La nette progression du nombre de personnes vaccinées devrait permettre, si les gestes barrières sont bien appliqués, de diminuer le nombre de personnes malades donc de diminuer la circulation du virus, d'éviter la saturation des hôpitaux et d'éviter que les malades d'autres pathologies aient du retard dans leur prise en charge.

4 A quoi ça sert de se vacciner si on doit continuer à appliquer les gestes barrières ?



Être vacciné réduit le risque de développer la maladie : en étant vaccinée, une personne a plus de 9 chances sur 10 de ne pas être gravement malade de la Covid-19 et donc de ne pas être hospitalisée. Cependant, comme pour tous les vaccins, l'efficacité des vaccins anticovid n'est pas de 100 %. Cette efficacité peut diminuer encore, à cause des variants, en particulier les variants alpha, beta et delta qui circulent de plus en plus et au cours du temps, avec la perte progressive et inéluctable des anticorps protecteurs (qu'ils soient post-maladie ou post-vaccinaux). Pour ces raisons, il est indispensable de continuer à respecter les gestes barrières, dont par exemple le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains ou l'aération des locaux... En vaccinant massivement et en appliquant systématiquement les gestes barrières, on réussira collectivement à casser les chaînes de transmission de la Covid-19 et on sortira enfin de cette pandémie.

5 Les effets secondaires du vaccin me font un peu peur. Mais je sens que je vais être content et fier de m'être fait vacciner.



Comme tout vaccin, les vaccins anti-Covid peuvent entraîner des effets indésirables. Toutefois, ils ne remettent pas en cause le bénéfice de la vaccination. La grande majorité de ces effets sont liés au fait que le corps réagit au vaccin. Ce sont des réactions locales (comme douleur ou rougeur au point d'injection) ou générales (comme fatigue, maux de tête, fièvre ou frissons) qui sont passagères. Une fois sur le marché, les vaccins continuent à être contrôlés grâce au signalement par les patients et les médecins, sur d'éventuels effets secondaires encore inconnus. Ce sont les Centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) qui surveillent et recensent les effets secondaires des vaccins contre la Covid-19. En Bourgogne-Franche-Comté, il y en a deux, l'un à Besançon et l'autre à Dijon (1). En fonction des informations qu'ils recueillent et analysent, ils alertent les autorités compétentes pour améliorer l'information concernant les vaccins. Ce qu'il faut retenir, c'est que les risques liés à la maladie sont bien supérieurs aux risques liés à la vaccination contre la Covid-19.

(1) - Centre régional de pharmacovigilance – CHRU de Besançon, 3 bd Alexandre Fleming, 25030 Besançon cedex, tél. 03 81 66 84 74, pharmacovigilance@chu-besancon.fr, <http://www.pharmacovigilance-bfc.fr/>

Centre régional de pharmacovigilance – CHU Pôle des vigilances – 14 rue Paul Gaffarel, BP 77908, 21079 Dijon cedex, tél. 03 80 29 37 42, pharmacovigilance@chu-dijon.fr, <http://www.pharmacovigilance-bfc.fr/>

6 J'ai deux collègues qui ne veulent pas se faire vacciner. Elles ont la trentaine. Mais est-ce que, parce qu'elles sont jeunes, elles ne doivent pas se faire vacciner.



La Covid-19 n'épargne personne ! Tout le monde, quel que soit son âge, peut être touché par cette maladie. Les jeunes et les moins de 60 ans en bonne santé peuvent également faire des formes graves. Les personnes en surpoids, les patients diabétiques, les patients atteints de pathologie chronique... toutes ces personnes peuvent être jeunes et faire quand même une forme sévère de la maladie. Pour les autres, même s'ils ne font pas de forme grave, certains peuvent développer des symptômes qui peuvent durer, comme la perte du goût et/ou de l'odorat, des troubles de la mémoire, un essoufflement, une fatigue majeure persistante. Ces symptômes peuvent entraîner une mauvaise qualité de vie. On sait que 1 personne sur 10 présente encore au moins un des symptômes initiaux de la Covid-19 trois mois après le début de la maladie. La vaccination est d'autant plus importante pour les professionnels de santé et les professionnels au contact de personnes fragiles parce qu'ils sont très exposés au virus et sont donc plus à risque d'être malade et de contaminer les personnes qu'ils côtoient.

7 Comment sait-on si un vaccin est efficace ? Est-ce qu'ils ont tous la même efficacité ?



Pour mesurer l'efficacité et la sécurité d'un vaccin, les laboratoires donnent à un groupe de personnes le "vrai" vaccin et à un 2^{ème} groupe un autre produit (dit placebo), composé d'eau et de sel par exemple, qui ne protège pas contre la Covid-19. Le but est de comparer les deux groupes, de voir qui a développé la Covid-19, et quels sont les éventuels effets indésirables. Les données des laboratoires sont alors étudiées par l'Agence européenne du médicament qui réunit des scientifiques indépendants. L'agence autorise la mise sur le marché d'un nouveau vaccin lorsqu'elle juge que le vaccin est efficace et sûr. C'est le cas des vaccins commercialisés en France qui ont tous fait l'objet de cette autorisation.

Désormais, toutes les vaccinations sont effectuées avec un vaccin à ARN messager, y compris la deuxième injection et la dose de rappel, quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Moderna et Pfizer utilisent cette même technologie de vaccin à ARN messager. Leurs vaccins sont ainsi interchangeables. Selon votre âge, vous pouvez donc recevoir la marque de vaccin Moderna, même si vous avez eu un vaccin Pfizer pour votre première et deuxième injection. L'efficacité de ces vaccins est d'environ 90%.

ATTENTION : il y a beaucoup d'informations qui circulent sur les vaccins, dont de nombreuses fausses informations : les fake news. Il est parfois difficile de faire le tri. Il est primordial de prendre le temps de vérifier l'origine des informations et de consulter des informations provenant de sources sûres, comme par exemple la Haute Autorité de santé, l'Agence européenne du médicament, le Ministère des solidarités et de la santé, l'Agence régionale de santé ou Santé publique France

8 J'ai entendu dire que même vacciné, je pouvais transmettre le virus autour de moi... C'est vrai ? Je ne voudrais pas contaminer quelqu'un !



Oui, le vaccin vient en complément d'autres mesures de prévention :

- l'application des gestes barrières,
- le suivi des cas contacts (les personnes qui ont été en contact à risque avec un malade),
- le dépistage.

C'est en combinant ces différents leviers que l'épidémie pourra être contrôlée. Il faut rester d'autant plus vigilant avec la circulation des nouveaux variants. Ainsi, si vous avez été en cas contact avec une personne touchée par la Covid-19, que vous soyez vacciné(e) ou pas, il faudra vous faire dépister le 1er jour et 7 jours plus tard, et vous isoler pendant les 7 jours.

9 J'ai déjà eu la Covid-19, est-ce que je dois me faire vacciner ? Est-ce que je dois recevoir 2 doses de vaccin ?



Si vous présentez une preuve d'infection antérieure à la COVID, datant de plus de 2 mois (résultats de sérologie ou PCR), une seule injection de vaccin sera le plus souvent suffisante. Si vous ne présentez pas de preuve d'infection antérieure à la COVID 19, un dépistage par TROD sérologique pourra vous être proposé avant votre première injection, en centre de vaccination et selon l'appréciation d'un médecin du centre. Si le résultat s'avère positif, une seule injection est suffisante. Vous serez ensuite éligible à une dose de rappel 5 mois plus tard. Votre médecin traitant ou le professionnel de santé qui va vous vacciner connaît bien les conditions à respecter pour être vacciné et pourra vous informer sur la ou les injections à faire.

10 Les centres de vaccination sont éloignés de chez moi ou de mon lieu de travail. Je n'ai pas beaucoup de temps et je dois dire que je ne suis pas très motivée pour « gaspiller » du temps ?



Le site Santé.fr propose les coordonnées des centres de vaccination proches de votre domicile ou de votre lieu de travail (<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>). Le site Doctolib.fr permet de prendre rendez-vous directement auprès de professionnels de santé pour se faire vacciner (<https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>). Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre médecin traitant, de votre médecin du travail, de votre pharmacien, de votre chirurgien-dentiste, de votre sage-femme ou d'un infirmier libéral pour vous faire vacciner. Ce sont des professionnels de santé qui sont mobilisés et habilités pour la vaccination anti-covid. Compte-tenu des enjeux individuels et collectifs, rapprochez-vous du responsable de votre structure pour voir comment il est possible de vous libérer pour vous permettre de réaliser la vaccination sur votre temps de travail.

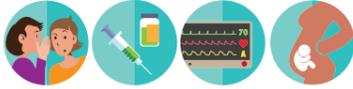
11 Je ne veux pas qu'on m'injecte de l'ARN messenger dans le corps, je n'ai pas confiance.



Le développement et la mise sur le marché des vaccins contre la Covid-19 sont soumis, comme pour tous les vaccins, à des exigences scientifiques et réglementaires. Elles vont garantir au mieux la qualité, la sécurité et l'efficacité de leur utilisation. Le vaccin est un médicament qui a passé, avant son autorisation de mise sur le marché, toute une batterie de contrôles permettant d'assurer son innocuité dans les conditions normales d'utilisation. La technologie de l'ARN messenger, qui a beaucoup fait parler d'elle, est relativement nouvelle ; mais cependant connue et utilisée depuis 20 ans certains traitements contre le cancer et certains vaccins.

Ce document a été élaboré par le CPIas (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins), le CRPV de Franche-Comté (Centre régional de pharmacovigilance), l'Ireps (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) et l'ARS (Agence régionale de santé). Il s'est appuyé sur des échanges avec des professionnels de l'aide et du soin à domicile. Le document a été construit à partir de l'état des connaissances actuel sur la Covid-19 et la vaccination.

12 Existe-t-il un risque pour ma fertilité plus tard si je me fais vacciner contre la Covid-19 ?



Une rumeur selon laquelle le vaccin anti-Covid rendrait les femmes stériles a pu être propagée il y a quelques semaines sur les réseaux sociaux. Mais cette affirmation n'est pas scientifiquement fondée. Aucune conséquence sur la fertilité n'a à ce jour été documentée avec les vaccins, que cela soit dans les études cliniques ou lors des grandes campagnes vaccinales menées dans différents pays.

13 Je suis allergique, puis-je me faire vacciner ? Y-a-t-il un vaccin à privilégier ?



Les vaccins anti-Covid sont contre-indiqués chez les personnes ayant eu des réactions allergiques graves à des médicaments ou des vaccins contenant du polyéthylène glycol ou des polysorbates. Cette allergie concerne très peu de personnes. Pas de panique pour les personnes réactives à d'autres allergènes : les vaccins anti-Covid mis sur le marché en France ne représentent pas un risque pour les personnes atteintes par exemple d'allergies au pollen, au poil de chat, au venin. La Société française d'allergologie a rédigé des recommandations concernant la question des allergies. Si vous avez des allergies ou si vous avez des doutes, parlez-en à votre médecin ou au professionnel de santé qui va vous vacciner.

14 Ce qui pose question, c'est surtout la rapidité avec laquelle les vaccins ont été développés.



L'arrivée sur le marché d'un nouveau médicament – vaccin y compris – est habituellement un processus de longue haleine, fruit de 15 à 20 ans de travail. Or, les premiers vaccins anti-Covid ont été mis à disposition un peu moins d'un an après le début de la pandémie. C'est une vraie course contre la montre qui s'est activée. Des ressources humaines et financières colossales ont été mobilisées pour produire des vaccins contre la Covid-19. Les moyens techniques à disposition des chercheurs sont de plus en plus performants. La recherche s'est effectuée en parallèle dans plusieurs laboratoires et sur plusieurs candidats-vaccins issus de technologies différentes. Toutes les étapes du processus normal de développement d'un vaccin ont été respectées. Ce qui a changé par rapport aux procédés habituels de développement d'un vaccin, c'est que les différentes étapes, au lieu de se succéder, ont été exécutées en même temps. Et les données d'efficacité et de sécurité des essais cliniques ont été transmises au fur et à mesure à l'Agence européenne du médicament, pour une instruction pas à pas et non tout à la fin. Cela ne signifie pas que les critères de sécurité et d'efficacité ont été moins stricts que d'habitude, bien au contraire ! Ils ont simplement été menés de manière concomitante et facilitée afin de gagner du temps.

15 Quel délai entre les 2 injections des vaccins Pfizer ou Moderna ?



La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, en respectant un intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose. Les plateformes de prise de rendez-vous en ligne (site doctolib par exemple : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>) intègrent cette modification.

16 Et entre deux injections, je peux développer la Covid-19 ? Et ça, ça me fait souci.



Il est effectivement possible d'être contaminé et de développer la Covid-19 entre deux injections. Après la 1^{ère} injection, votre corps n'a pas encore eu le temps de développer suffisamment d'anticorps pour vous protéger. Il ne faut pas oublier que la vaccination ne constitue pas une protection totale, même après la 2^{ème} injection, ni après le rappel. Son efficacité n'est pas de 100 %. C'est pour cela qu'il est capital de poursuivre les gestes barrières et les mesures de prévention après la vaccination. Si vous avez contracté la Covid-19 après avoir reçu la 1^{ère} injection de vaccin, la Haute Autorité de santé conseille de reporter de quelques semaines (à partir de 2 mois) l'administration de la 2^{ème} dose vaccinale. Le professionnel de santé qui va vous vacciner connaît les conditions pour recevoir la seconde dose. Si vous contractez la Covid-19 après la 2^{ème} dose, la dose de rappel pourra se faire 5 mois après la date d'infection.

17 J'ai un projet de grossesse. Y-a-t-il un risque de me faire vacciner si entre 2 injections je tombe enceinte ? Et si je suis enceinte, est-ce que je peux me faire vacciner ?



Les femmes enceintes sont prioritaires pour se faire vacciner contre la Covid-19, dès le premier trimestre de la grossesse. Les études scientifiques montrent que les femmes entrant dans leur troisième trimestre de grossesse et les femmes enceintes ayant une santé fragile sont plus à risque de développer une forme sévère de la Covid-19. Si vous avez un projet de grossesse, si vous avez la possibilité de vous faire vacciner avant, allez-y ! Le gouvernement a élargi la liste des professionnels de santé habilités à administrer la vaccination contre la Covid-19. Les sages-femmes sont désormais autorisées à vacciner les femmes enceintes. Vous avez reçu une 1^{ère} injection de vaccin anti-covid et vous avez découvert que vous étiez enceinte avant de faire la 2^{ème} injection ? Rien ne s'oppose à l'administration de la 2^{ème} injection. Si la première dose a été bien tolérée, le schéma vaccinal peut être tout à fait normalement poursuivi. Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue ou à la sage-femme qui vous suit ! Ils vous conseilleront.

18 Est-ce que dois faire la dose de rappel ?



Avec le variant Delta, une diminution de la protection à distance de la primovaccination est observée. Cette diminution de la protection contre l'infection concerne essentiellement les formes symptomatiques non graves, mais aussi une légère baisse d'efficacité sur les formes graves. Dans ce contexte, l'indication de la dose de rappel est fortement recommandée pour booster l'immunité vaccinale.



décembre 2021